

EMPLOYE DE MENAGE POLYVALENT (H/F) TEMPS PLEIN

Camping**** Les Verguettes 84570 Villes-sur-Auzon

FICHE DE POSTE 2026

Description du poste

1) Environnement de travail :

Le camping **** Les Verguettes est composé de 73 emplacements de camping et 38 locatifs, 3 blocs sanitaires, 3 piscines. Il s'agit d'un camping calme et familial avec une clientèle multinationalités. Le camping est situé en Provence, à Villes-sur-Auzon, à 20 minutes de Carpentras et 45 minutes d'Avignon.

Le travail se fait en individuel et en équipe. L'esprit de cohésion est important pour un bon déroulement du contrat.

Le camping est dirigé par deux gérants, et est composé de 5 employés en temps plein sur 6 mois (2 réceptionnistes, 2 employés de ménage, 1 agent d'entretien et maintenance) + 1 employé de haute saison.

2) Le poste :

Le poste se décline en 4 missions :

- Le nettoyage et entretien des sanitaires collectifs :

- * Déshivernage : nettoyage et désinfection totale avant ouverture
- * Nettoyage quotidien (douches, lavabos, sols intérieurs et extérieurs, miroirs, bacs vaisselle et linge, machines à laver, wc chimiques, etc.) + gestion des petites pannes (bondes de lavabos, grilles..)
- * Hivernage : nettoyage et désinfection totale + rangement avant fermeture
- * Changement des poubelles, Rechargement (papiers, savons, gels,etc.)
- * Toutes les 15 jours (basse saison) et toutes les semaines (haute saison) : karcher sur les sols et les parois/murs des sanitaires
- * Toutes les 3 semaines (basse saison) et toutes les 2 semaines (haute saison) : nettoyage des grilles d'évacuation des sanitaires
- * Détection du dysfonctionnement des appareils et réseaux (douche, lavabo, wc, évier, sèche-cheveux, sèche-mains, lumière, matériel d'entretien, canalisations, etc.)
- * Alerte en cas de dysfonctionnement
- * Gestion des stocks
- * Respect des consignes de ménage et de sécurité sanitaire

- Le nettoyage et repassage du linge :

- * Nettoyage, repassage des draps, serviettes, torchons, matériels de ménage
- * Gestion des stocks
- * Tout le matériel nécessaire est mis à disposition.

- Le nettoyage des locations et sanitaires privatifs :

- * Déshivernage : nettoyage et désinfection totale+ mise en place avant ouverture
- * Nettoyage complet à chaque départ selon planning fourni
- * Alerte en cas de dysfonctionnement
- * Gestion des stocks
- * Respect des consignes de ménage et de sécurité sanitaire
- * Hivernage : nettoyage et désinfection totale + rangement avant fermeture

- Le nettoyage dans le camping :

- * Nettoyage quotidien des bacs à cigarettes
- * Nettoyage des bondes d'évacuation des fontaines (2 fois par semaine)
- * Nettoyage des sols des terrasses, aires communes et du local poubelles (1 fois par semaine)

Un outil de suivi des tâches et de remontées d'alerte vous sera fourni pendant la durée du contrat (sous forme de téléphone portable professionnel avec application dédiée).

3) Les principales capacités attendues :

- Expérience en nettoyage de locaux collectifs et individuels
- Motivation et Esprit d'équipe (possibilité de travail en équipe)
- Ponctualité
- Meticuleux et Adaptable
- Remontée d'alertes
- Gestion des stocks et des produits

4) Le contrat de travail

Il s'agit d'un contrat à modulation d'heures*, sous la convention collective de l'Hôtellerie de Plein Air (HPA).

> La convention HPA définit les mesures liées aux travaux saisonniers de ce domaine d'activité. Par exemple, les week-ends et jours fériés sont des jours travaillés à même tarif horaire qu'un jour de semaine (hors 1er mai).

* Contrat à modulation d'heures : la moyenne de travail est de 35 heures par semaine sur toute la période du contrat : sur une semaine, les heures non faites sont reportées sur d'autres périodes de travail (avec toutefois une durée maximale par semaine) et les heures supplémentaires peuvent être enlevées sur des périodes plus creuses. A la fin du contrat, s'il y a des heures supplémentaires non compensées, elles sont payées. Par contre, si toutes les heures ne sont pas effectuées, il faut les finir sur le mois suivant.

Dates et Horaires

Du lundi 30 mars 2026 au dimanche 11 octobre 2026, 35 heures par semaine, jour de repos le Jeudi

Du 30 mars 2026 au 19 avril 2026 :

Lundi	9:00	12:00		14:00	18:00
Mardi	9:00	12:00		14:00	18:00
Mercredi	9:00	12:00		14:00	18:00
Jeudi	9:00	12:00		14:00	18:00
Vendredi	9:00	12:00		14:00	18:00
Samedi					
Dimanche					

Mission > Nettoyage complet des logements et des sanitaires pour la préparation à l'ouverture du camping le 27/04/26.

Du 20 avril 2026 au 26/04/2026 : Congés sans solde

A compter du 27/04/2026 jusqu'à la fin :

Lundi			9:30	12:00	15:00	17:30
Mardi	7:00	9:30	9:30	12:00	15:00	17:30
Mercredi			9:30	12:00	15:00	17:30
Jeudi						
Vendredi			9:30	12:00	15:00	17:30
Samedi			9:30	13:15	15:00	17:30
Dimanche			9:30	13:15	15:00	17:30

Matin à partir de 9h30 > Nettoyage des logements / Après-midi > Nettoyage des sanitaires

Mardi > De 7h à 9h30, nettoyage des sanitaires puis à partir de 9h30 > Nettoyage des logements / Après-midi > Nettoyage des sanitaires

Conditions du poste

Type d'emploi : Temps plein, CDD saisonnier à modulation d'heures, convention collective HPA IDCC 1631

Salaire brut horaire : Selon la grille de l'hôtellerie de plein air, à discuter selon expérience

Période d'essai : 1 mois

Mesures COVID-19: Oui

Nombre de postes à pourvoir : 1

Hébergement possible (uniquement du salarié) si Hors Vaucluse : avantage en nature pris sur le salaire

Contact

Bénédicte KOSLOWSKI

119 route de Carpentras

84570 Villes sur Auzon

04 90 61 88 18 (premier contact par e-mail avec CV)

verguettes@gmail.com

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation par e-mail pour une première prise de contact